



france.tv

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

LIMINAIRE CSE RÉSEAU, 19 & 20 JANVIER 2022

Ne pas affaiblir le service public, mais le rendre encore plus indispensable

C'est un service public de l'audiovisuel qui ne sera plus financé à partir de 2027, date de la suppression de la redevance. D'ici là, le financement par l'Etat est gelé.

Des membres du personnel politique et des éditorialistes se félicitent de la disparition annoncée d'un service public à leurs yeux trop marqué à gauche. D'autres, y voient une manœuvre de diversion pour sauvegarder la tête d'un exécutif malmené par l'opinion publique et la presse pour son comportement en temps de pandémie.

Cela se passe cette semaine en Grande-Bretagne où la BBC semble condamnée à une privatisation, un dépeçage ou une disparition pure et simple suite à la décision du gouvernement de Boris Johnson qui n'est pas avare de critiques envers le traitement médiatique qui lui est réservé par les rédactions du service public.

Toute ressemblance avec ce qui se passe ou pourrait se passer en France, pour être fortuite n'en est pas moins inquiétante.

L'existence même d'un service de l'audiovisuel public peut donc être remise en cause instantanément, y compris dans une grande démocratie.

Il est donc plus que jamais important pour ces services publics de se rendre indispensables. Ce n'est pas en abandonnant le terrain à la première occasion qu'on y arrivera.

La direction de France Télévisions a appelé cela Plan de Continuité de l'Antenne (PCA), un PCA de ce type étant à la continuité de l'antenne ce qu'est un Plan de Sauvegarde de l'Emploi à la lutte contre les licenciements... Pourquoi avoir basculé si vite en journaux grandes régions, pourquoi avoir coupé net les émissions des antennes régionales ?

Nous avons les ressources pour tenir, au moins d'essayer de tenir. Les téléspectateurs ne sont pas dupes : ils les voient bien ces multidiffusions des mêmes sujets dans les journaux régionaux, nationaux ou dans le journal des solutions. Mais c'est vrai, ce n'est pas de la rediffusion mais de la réexposition, tout va bien alors...

Et que dire des émissions des antennes qui pourraient disparaître pendant 8 semaines avec les vacances de février ?

C'est bien la peine d'afficher à force de fonds d'écran et de webinaires la volonté d'imposer des applications de déclaration de frais de mission ou de réservation d'hôtels, d'abandonner les remboursements de frais au forfait au nom de la bonne gouvernance budgétaire, si c'est pour mettre près de la moitié des personnels des CAT et BRI en dispo et mutualiser l'antenne pendant des semaines ?

JANVIER 2022

SUIVEZ-NOUS SUR

 @cfdt_ftv

 /cfdt.ftv

CFDT-FTV.FR



france•tv

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Que dirait la cour des comptes d'une telle gabegie ? Pas sûr que l'Etat apprécie le quoi qu'il en coûte à la sauce France Télévisions.

Bien sûr, la direction assure que ce n'est pas pour des raisons budgétaires mais au nom de la protection des salariés. Au passage, ceux qui ont continué à aller sur le terrain, voire dans les services COVID, apprécieront de n'avoir pas été protégés eux, ainsi que ceux qui ont assuré la continuité de leur mission en télétravail sans avoir toujours les moyens matériel de le faire. Et que dire des CDD qui ont vu fondre leurs perspectives d'activité...

Pendant que nous proposons des versions dégradées de nos cases les plus lucratives en termes d'audiences, la direction du réseau continuait à développer les décrochages avec France Bleu, c'est vrai que les studios radio sont épargnés par Omicron...

JANVIER 2022

Pourquoi la Direction de France Télévisions a crié avant d'avoir mal ?

Nous aimerions qu'elle soit aussi réactive dans bien d'autres domaines comme la prévention des risques psychosociaux, l'équité de traitement de tous les salariés, la lutte contre les enquêtes et procédures disciplinaires abusives, la gestion de carrières et des formations... ou encore renforcer face à la concurrence nos cases historiquement fortes de l'information régionale pour rendre le service public de proximité encore plus indispensable.



[Nos Délégués syndicaux centraux](#)

Vous souhaitez nous poser des questions ?

Contactez-nous au : **01 56 22 88 21**

SUIVEZ-NOUS SUR

 @cfdt_ftv

 /cfdt.ftv

CFDT-FTV.FR